



TARIF TTC

Abonnement Réseau Bien-Être (Annuaire, Agenda, Annonces et Newsletter mensuelle) :

(obligatoire pour bénéficier des prestations à la carte (sauf 1er rendez-vous porteur de projet bien-être)

Abonnement annuel au Réseau Bien-Être (site internet) 60€/an

(Option 1 : **chèque à l'ordre de Réseau Bien-Être Capcoop** le montant annuel global soit 60€

Option 2 : en 2 fois par **chèques à l'ordre de Réseau Bien-Être Capcoop** soit 2 X 30€)

Prestations à la carte :

Porteur de projet bien-être
(1er rendez-vous) gratuit

Accompagnement au projet (par 1/2 journée)
(Création ou développement d'activité) 60€/séance

Atelier (2h) et réunions Réseau
(sauf options : restauration ou autres) gratuit

Formation (par journée)
(formations pour mieux **gérer son activité** professionnelle) 96€/journée

Pour les formations à la gestion de son activité professionnelle, possibilité (selon statut...) de prise en charge par votre OPCA de la totalité ou d'une partie de vos frais de formation (nous vous accompagnerons pour vos démarches gratuitement).



BON D'ABONNEMENT ANNUEL AU RESEAU BIEN-ÊTRE

Date	Date d'entrée au réseau	
Organisme	Nom de l'organisme si besoin	
Nom et prénom	Nom et prénom du représentant(e)	
Adresse	Adresse de l'organisme ou du représentant(e)	
Code postal Ville		
Téléphone	Téléphone	
Mail	Mail de contact	
Site internet	Site internet s'il existe	
Catégorie (nom de la thérapie...)	Catégorie(s) choisie(s), 2 maximum	
Présentation 1	Présentation de la 1ère catégorie de 60 mots maximum	
Présentation 2	Présentation de la 2ème catégorie de 60 mots maximum	

Options de règlement :

- 1- Je règle par **chèque à l'ordre de Réseau Bien-Être Capcoop** le montant annuel global soit **60€**
- 2- Je règle en 2 fois par **chèques à l'ordre de Réseau Bien-Être Capcoop** soit **2 X 30€**
- (les 3 chèques sont à envoyés avec le bon d'abonnement, ils seront encaissés à 1 mois d'intervalle, le premier à réception, l'autres le mois suivant.

Nom, prénom, organisme, " j'ai lu et accepté les conditions générales de vente" suivi de votre signature.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente entre **Réseau Bien-Être** et ses Clients s'appliquent de plein droit à toute souscription d'abonnement par l'intermédiaire de bons d'abonnement papier renvoyés par voie postale.

Tout Contrat passé auprès du Réseau Bien-Être est réservé aux seuls Clients ayant préalablement pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente dans leur intégralité,

Le fait de renvoyer le bon d'abonnement signé avec « j'ai lu et accepté les conditions générales de vente » vaut acceptation des celles-ci. Les Conditions Générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par **Réseau Bien-Être**. Seule la dernière version des Conditions Générales de vente fait foi.

Les présentes Conditions Générales de vente, le bulletin d'abonnement dûment rempli et signé ainsi que la confirmation d'abonnement constituent à elles trois le Contrat dans son intégralité entre **Réseau Bien-Être** et le Client.

2- MODALITES D'ABONNEMENT

Bon d'abonnement

Le Client peut s'abonner au **Réseau Bien-Être** en renvoyant le bon d'abonnement dûment rempli et signé à l'adresse indiquée sur celui-ci avec le(s) règlement(s).

Le bon d'abonnement permet d'inscrire le client sur ***'Annuaire*** (2 catégories maximum) et dans ***'Agenda*** (coordonnées, dates, lieu et présentation de 60 mots maximum à envoyer par mail à contact@reseau-bien-etre.fr avant le 20 du mois précédent l'évènement). Chaque fin de mois une ***Newsletter*** sera envoyée au réseau récapitulant les évènements du mois suivant.

Pour ***les Annonces*** sur le site internet, elles paraîtront le mois suivant la réception de l'annonce (coordonnées et présentation de 60 mots maximum à envoyer par mail à contact@reseau-bien-etre.fr)

Prix

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Modalités de paiement

Le prix est payable par le Client lorsque ce dernier renvoie le bon d'abonnement par les moyens de paiement mis en place suivants :

- **chèque bancaire ou postal** : Le débit du chèque du Client s'effectue dès sa réception. Dans le cas d'un paiement par chèque, pour les abonnements annuels (12 mois). Le ou les chèques (paiement en 2 fois) devront être établis à l'ordre de **Réseau Bien-Être Capcoop**.

3- DUREE

L'abonnement est annuel, durée minimum des 12 mois à compter de la date d'encaissement du chèque du montant de l'abonnement annuel ou du 1er chèque d'abonnement annuel.

4- RESILIATION ET REMBOURSEMENT

Les Abonnements annuels ne peuvent être résiliés par le Client que pour motif légitime à savoir : cessation d'activité, chômage, hospitalisation de plus de six (6) mois, surendettement, décès. Les demandes de résiliation invoquant l'un de ces motifs devra être dûment justifié et étayé.

Le Client devra adresser sa demande par courrier recommandé au **Réseau Bien-Être – Service abonnements – Chemin de Cabrespine – 12700 Capdenac-Gare**.

Dans ce cas et uniquement dans ce cas, un remboursement au prorata des mois restants sur l'année d'abonnement en cours sera effectué par chèque au nom du client.

5- INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations communiquées concernant le Client sont indispensables au traitement de la demande d'abonnement et des services qui y sont associés, les catégories de destinataires étant uniquement celles nécessaires à l'exécution de cet abonnement et aux services associés du **Réseau Bien-Être**.

Ces informations sont enregistrées dans le fichier des clients du **Réseau Bien-Être** et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et suppression par le Client auprès du **Réseau Bien-Être – Service abonnements – Chemin de Cabrespine – 12700 Capdenac-Gare**, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, au moyen d'un courrier postal ou un mail envoyé à contact@reseau-bien-etre.fr.



6- DROIT APPLICABLE

L'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales de vente ainsi que tous les actes qui en seront la conséquence seront soumis au droit français.

7- CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Pour toutes contestations relatives aux ventes réalisées par **Réseau Bien-Être** et à l'application ou à l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, seules seront compétentes les juridictions de Rodez.